

Échangez et économisez (Canada)

Du 15 août 2016 au 30 avril 2017

Conditions générales du programme :



Aperçu du programme

Du 15 août 2016 au 30 avril 2017, à l'achat ou la location d'une imprimante HP admissible chez un revendeur HP autorisé, économisez jusqu'à 400 \$ lorsque vous échangez un produit compris dans la liste des produits admissibles. Le client peut également recevoir une remise supplémentaire de 15 \$ à l'achat de cartouches d'encre ou de toner d'origine HP, jusqu'à un maximum de 4 cartouches d'encre ou de toner d'origine HP admissibles. Les cartouches d'encre ou de toner d'origine HP achetées doivent être compatibles avec la nouvelle imprimante HP. Pour profiter de cette offre, remplissez la demande d'échange en ligne, fournissez une preuve d'achat et échangez un ancien produit admissible destiné au recyclage dans les délais prescrits afin de recevoir votre remise par la poste! Les achats et les factures datées avant ou après cette période ne sont pas admissibles à cette promotion.

Les revendeurs peuvent réclamer la remise au nom de leurs clients à la condition que le vendeur transmette la remise au comptant au client au point de vente et que le rabais appliqué au produit admissible soit inscrit sur la facture. Le revendeur sera tenu d'échanger un produit compris dans la liste des produits admissibles HP ou d'une autre marque, tel qu'il est défini ci-dessous, au nom du client utilisateur, afin de profiter de la remise. Le revendeur doit fournir un formulaire d'acceptation et de décharge signé par le revendeur et le client.

Cet échange doit être effectué entre deux produits semblables uniquement. Le participant doit acheter un ou des produits HP admissibles apparaissant dans la section des produits admissibles ci-dessous, ou sur le site Web du programme, et échanger le même nombre de produits admissibles pour recevoir la remise à l'échange. Un achat minimal de 1 produit HP admissible est nécessaire pour participer au programme.

Une seule allocation de remise peut être réclamée pour chaque nouveau produit acheté par l'utilisateur final. L'entreprise ou la personne acceptant les présentes conditions générales doit être celle qui enregistre le produit et être désignée pour recevoir la remise. Le chèque de remise sera uniquement fait à l'ordre de la personne désignée pour recevoir la remise, dont le nom doit correspondre à celui apparaissant sur la preuve d'achat. (Voir la section ci-dessous pour les revendeurs présentant la réclamation au nom du client).

Les imprimantes de bureau HP LaserJet et HP LaserJet couleur, les imprimantes laser de bureau d'autres marques que HP et les imprimantes à jet d'encre d'autres marques que HP pesant un maximum de 52 kg (115 lb) sont admissibles au programme d'échange, quel que soit leur état.

Les réclamations peuvent porter sur un maximum de 400 imprimantes par réclamation. Pour les réclamations en ligne, le maximum est de 20 imprimantes. Pour les réclamations portant sur plus de 20 imprimantes, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle pour entreprendre le processus de transaction. Communiquez avec le Service à la clientèle par courriel à l'adresse hpcatradesave@marketvelocity.com ou par téléphone au 1 888 309-2947 entre 8 h et 20 h, HNE, du lundi au vendredi.

Jumelage avec des prix spéciaux ou d'autres promotions

Cette offre PEUT être jumelée avec d'autres offres de rabais instantané de HP, à moins d'indications contraires de HP. Cette offre doit être conforme aux règles de jumelage et aux conditions générales d'autres promotions.

Cette offre NE PEUT être jumelée à des offres matérielles ou de fournitures Big Deal ni à des offres de tarification contractuelle (Accélération des offres de volume Big Deal, Prenez les devants, Services d'impression gérés, Programme de tarification contractuelle de revente, Street Fighter, etc.). S'il existe une offre de rabais Big Deal ou un prix contractuel, le client peut choisir l'économie la plus élevée des deux.

Publié le 11 août 2016 v. 1

Même si le client profitant d'une offre Big Deal ou de Services d'impression gérés n'est pas admissible aux remises supplémentaires, le client peut être admissible à la livraison gratuite et au service de recyclage gratuit, compte tenu de l'achat d'une nouvelle imprimante admissible. Si le client est uniquement admissible au service de recyclage gratuit et de livraison gratuite, le client doit d'abord communiquer avec le Service à la clientèle par courriel à l'adresse hpcatradesave@marketvelocity.com ou par téléphone en composant le 1 888 309-2947 de 8 h à 20 h (HNE), du lundi au vendredi, pour recevoir un formulaire de réclamation. Une fois que le client a rempli le formulaire et fourni les documents nécessaires pour prouver qu'un produit admissible au programme d'échange a été acheté, le client doit suivre la procédure définie ci-dessus.

Règles et exigences du programme

- Les clients utilisateurs finaux sont admissibles à une participation au programme.
- Les revendeurs autorisés HP admissibles (« revendeurs admissibles ») peuvent participer à ce programme et soumettre de nouveau leurs réclamations comme agent, au nom de leurs clients, à la condition que la remise pour échange soit transférée au client au point d'achat. Il doit être indiqué sur la facture que la remise a été appliquée au produit admissible. Le revendeur sera responsable d'échanger les produits destinés au recyclage.
- Une seule remise au comptant par nouveau produit acheté ou loué par client.
- Il s'agit de l'échange d'un produit contre un autre produit seulement. Le client doit acheter ou louer une imprimante HP admissible, et échanger un produit de marque HP ou autre pour être admissible.
Produit loué: La promotion est disponible pour les nouvelles ententes de location conclues entre le revendeur autorisé HP et un client utilisateur final, si les conditions suivantes sont remplies :
 - La nouvelle entente de location doit être pour une période minimale d'un (1) an
 - La facture de vente soumise avec la réclamation doit indiquer les services de location de l'article vendu (par exemple, pour la location d'une imprimante HP LaserJet XXX applicable du (date) au (date)) et une copie du bail doit être jointe au contrat de vente. Si le contrat de location ne peut pas être fourni, une facture indiquant les numéros de série des nouvelles unités associées avec le nouveau contrat de location doit être soumise.
 - Si le contrat de location ne peut pas être fourni, une facture indiquant les numéros de série des nouvelles unités associées avec le nouveau contrat de location doit être soumise.
- Cette promotion est disponible aux clients canadiens seulement.
- Les produits échangés ne sont pas tenus d'être en état de fonctionner.
- Le programme Échangez et économisez de HP est offert seulement pour les nouvelles imprimantes qui ont été achetées ou louées directement de HP ou d'un revendeur autorisé HP. La promotion ne s'applique pas aux produits réusinés ni aux démonstrateurs.
- Les points du programme HP PurchasEdge ne peuvent pas être jumelés avec la remise au comptant du programme Échangez et économisez HP.
- L'offre est valide pour les produits HP admissibles qui figurent dans la liste des produits admissibles, et jusqu'à épuisement des stocks. Aucune substitution permise.
- HP assumera les frais de livraison et de recyclage des produits échangés dans le cadre de cette promotion.
- Cette offre n'est pas transférable.
- Toutes les décisions de HP sont finales.

Produits admissibles

Échangez l'une (1) des imprimantes admissibles et achetez ou louez l'un des produits admissibles ci-dessous durant la période de la promotion et recevez une remise en argent représentant la valeur actuelle.

PDSF	Modèle acheté	N° UGS imprimante HP	Rabais à l'échange	N° UGS toner HP	Rabais sur le toner
HP Single Function Monochrome LaserJet Printers					
\$349	HP LaserJet Pro M402dn Printer	C5F94A#BGJ	\$40	CF226X	\$15
\$379	HP LaserJet Pro M402dw Printer	C5F95A#BGJ	\$50	CF226X	\$15
\$679	HP LaserJet Enterprise M506n Printer	F2A68A#BGJ	\$50	CF287X	\$15
\$899	HP LaserJet Enterprise M506dn Printer	F2A69A#BGJ	\$50	CF287X	\$15
\$1,079	HP LaserJet Enterprise M506x Printer	F2A70A#BGJ	\$50	CF287X	\$15
\$1,949	HP LaserJet Enterprise M606dn Printer	E6B72A#BGJ	\$50	CF281X	\$15
\$2,499	HP LaserJet Enterprise M606x Printer	E6B73A#BGJ	\$50	CF281X	\$15
HP Monochrome LaserJet MFP's					
\$529	HP LaserJet Pro MFP M426fdn Printer	F6W14A#BGJ	\$50	CF226X	\$15
\$529	HP LaserJet Pro MFP M426fdw Printer	F6W15A#BGJ	\$50	CF226X	\$15
\$1,949	HP LaserJet Ent MFP M527dn Printer	F2A76A#BGJ	\$75	CF287X	\$15
\$2,249	HP LaserJet Ent MFP M527f Printer	F2A77A#BGJ	\$75	CF287X	\$15
\$2,799	HP LaserJet Ent Flow MFP M527z Printer	F2A78A#BGJ	\$75	CF287X	\$15
HP Single Function Color LaserJet Printers					
\$449	HP Color LaserJet Pro M452nw Printer	CF388A#BGJ	\$50	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$499	HP Color LaserJet Pro M452dn Printer	CF389A#BGJ	\$50	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$549	HP Color LaserJet Pro M452dw Printer	CF394A#BGJ	\$50	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$729	HP Color LaserJet Enterprise M553n Prntr	B5L24A#BGJ	\$50	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
\$949	HP Color LaserJet Ent M553dn Prntr	B5L25A#BGJ	\$50	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
\$1,499	HP Color LaserJet Enterprise M553x Prntr	B5L26A#BGJ	\$50	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
HP Color LaserJet MFP's					
\$529	HP Color LaserJet Pro MFP M277dw Printer	B3Q11A#BGJ	\$50	CF400X; CF401X; CF402X; CF403X	\$15
\$629	HP Color LaserJet MFP M477fnw Printer	CF377A#BGJ	\$100	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$699	HP Color LaserJet MFP M477fdn Printer	CF378A#BGJ	\$100	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$749	HP Color LaserJet MFP M477fdw Printer	CF379A#BGJ	\$100	CF410X; CF411X; CF412X; CF413X	\$15
\$1,129	HP LaserJet Pro 500 Clr MFP M570dn Prntr	CZ271A#BGJ	\$50	CE400X; CE401A; CE402A; CE403A	\$15
\$2,399	HP Color LaserJet Ent MFP M577dn Prntr	B5L46A#BGJ	\$200	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
\$2,849	HP Color LaserJet Ent MFP M577f Prntr	B5L47A#BGJ	\$200	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
\$3,399	HP Color LaserJet EntFlowMFP M577z Prntr	B5L48A#BGJ	\$200	CF360X; CF361X; CF362X; CF363X	\$15
HP PageWide Pro Printers and MFP's					
\$499.99	HP PageWide Pro 452dn Printer	D3Q15A#B1H	\$50	F6T84AN; LOR98AN; LOS01AN; LOS04AN	\$15

\$499.99	HP PageWide Pro 452dw Printer	D3Q16A#B1H	\$50	F6T84AN; LOR98AN; LOS01AN; LOS04AN	\$15
\$699.99	HP PageWide Pro MFP 477dn Printer	D3Q19A#B1H	\$100	F6T84AN; LOR98AN; LOS01AN; LOS04AN	\$15
\$699.99	HP PageWide Pro MFP 477dw Printer	D3Q20A#B1H	\$100	F6T84AN; LOR98AN; LOS01AN; LOS04AN	\$15
\$699.99	HP PageWide Pro 552dw Printer	D3Q17A#B1H	\$100	LOR08A; LOR05A; LOR06A; LOR07A	\$15
\$899.99	HP PageWide Pro MFP 577dw Printer	D3Q21A#B1H	\$100	LOR08A; LOR05A; LOR06A; LOR07A	\$15
\$1,499.99	HP PageWide Pro MFP 577z Printer	K9Z76A#B1H	\$150	LOR08A; LOR05A; LOR06A; LOR07A	\$15
\$1,399	HP PageWide Ent Color 556xh Prntr	G1W47A#BGJ	\$100	LOR13A; LOR14A; LOR15A; LOR16A	\$15
\$2,199	HP PageWide Ent Color MFP 586dn Prntr	G1W39A#BGJ	\$200	LOR13A; LOR14A; LOR15A; LOR16A	\$15
\$2,540	HP PageWide Ent Color MFP 586f Prntr	G1W40A#BGJ	\$300	LOR13A; LOR14A; LOR15A; LOR16A	\$15
\$3,099	HP PageWide Ent Clr Flow MFP 586z Prntr	G1W41A#BGJ	\$400	LOR13A; LOR14A; LOR15A; LOR16A	\$15

Exigences de la preuve de propriété relative au rabais d'échange

En acceptant ces conditions, le client garantit que tout l'équipement à échanger ou la vente ou la livraison de cet équipement ne contrevient à aucune loi en vigueur, ordonnance, ni à aucun règlement, incluant les lois sur l'importation. Le client est responsable de se conformer à de telles lois.

Le client utilisateur final doit garantir qu'il est le propriétaire légal du produit échangé, que ce dernier est libre de tout privilège ou de sûreté et qu'il possède le droit reconnu par la loi pour le transfert de produits échangés auprès de HP. Le titre de propriété des produits échangés pour le recyclage se transfère à HP à la date et à l'heure où les produits échangés pour le recyclage sont expédiés.

Étapes et délais du programme en détail

- Achetez ou louez une imprimante HP admissible entre le 15 août 2016 et le 30 avril 2017 auprès d'un revendeur autorisé HP admissible.
Allez à l'adresse www.hp.ca/fr/tradeinandsave et remplissez le formulaire de réclamation en ligne dans les trente (30) jours suivant l'achat ou au plus tard le 31 mai 2017, selon la première occurrence. Les réclamations après cette date ne seront pas acceptées. Toutes les imprimantes échangées dans le cadre du programme d'échange doivent être expédiées au plus tard le 30 juin 2017.
- La preuve d'achat de la nouvelle imprimante doit être reçue au moment de la soumission de la réclamation. Un courriel de confirmation contenant un numéro de réclamation vous sera envoyé une fois la réclamation soumise. Veuillez imprimer une copie pour vos dossiers. Indiquez ce numéro de demande comme référence pour toutes les questions reliées à cette promotion.
- Le jour ouvrable suivant la validation de votre preuve d'achat, les instructions d'expédition et une étiquette d'expédition vous seront envoyées par courriel pour l'envoi des produits échangés. Le client doit retourner les produits échangés pour le recyclage conformément aux directives fournies par le programme. Les instructions et les étiquettes sont valides pendant trente (30) jours à compter de la date d'émission.
- Le client expédie le produit échangé à HP à l'aide de son propre emballage et l'étiquette d'expédition fournie. Le produit doit être expédié dans les trente (30) jours de la réception des instructions d'expédition ou avant le 30 juin 2017, selon la première éventualité.
- Une fois le retour du produit admissible échangé validé et la preuve d'achat du nouveau produit admissible vérifiée avec les numéros de série, un chèque sera émis dans les six à huit (6 à 8) semaines de la date d'expédition des produits échangés. Si le paiement n'a pas été reçu huit (8) semaines après l'expédition, veuillez communiquer avec le service à la clientèle au 1 888 309-2947.
- Si le client est uniquement admissible au service de recyclage gratuit et de livraison gratuite, le client doit d'abord communiquer avec le Service à la clientèle par courriel à l'adresse hpcatradesave@marketvelocity.com ou par téléphone en

composant le 1 888 309-2947 de 8 h à 20 h (HNE), du lundi au vendredi, pour recevoir un formulaire de réclamation. Une fois que le client a rempli le formulaire et fourni les documents nécessaires pour prouver qu'un produit admissible au programme d'échange a été acheté, le client doit suivre la procédure définie ci-dessus.

- HP se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au présent programme sans préavis.
- Toutes les demandes incomplètes seront rejetées d'office, et elles doivent être remplies et soumises de nouveau dans les trente (30) jours pour être traitées. Une réclamation est considérée comme incomplète si elle correspond à un ou plusieurs des critères suivants :
 - tout renseignement obligatoire manquant dans la demande;
 - le numéro de série manquant de la nouvelle imprimante achetée;
 - absence de preuves d'achat;
 - facture avec une date d'achat non valide;
 - un produit d'échange non valide ou manquant, ou des produits destinés au recyclage qui ne sont pas livrés dans la limite de 30 jours;
 - l'adresse du client est située à l'extérieur du Canada;
 - les numéros de série en double.

Les revendeurs admissibles réclamant au nom de l'utilisateur final :

- Les revendeurs autorisés HP peuvent soumettre des réclamations au nom de leurs clients utilisateurs finaux admissibles en suivant le processus de réclamation défini ci-dessous.
- Le revendeur doit remettre le montant de la remise en entier au client. La facture doit indiquer clairement que la remise a été donnée à l'avance au client au moment de l'achat. HP examinera les réclamations afin d'en vérifier l'authenticité. HP peut rejeter toute réclamation ne portant pas d'indications relativement à la remise transmise au client au moment de l'achat.
- HP ne dédommagera pas les revendeurs pour les rabais excédant la valeur d'échange offerte dans le cadre de la promotion.
- La participation au programme Échangez et économisez de HP indique que le client utilisateur final accepte que son revendeur, et non HP, soit entièrement responsable de la négociation des sommes excédant la valeur proposée par HP dans le cadre du programme d'échange.
- Le revendeur ne recevra le rabais d'échange qu'après la réception et l'examen du produit échangé.
- Le revendeur doit s'assurer que les produits échangés sont retournés à HP à l'intérieur de la période prescrite. Le revendeur ne peut échanger d'autres produits dans le cadre du programme d'échange ni envoyer des produits n'appartenant pas au client utilisateur final.
- Lorsque vous soumettez votre réclamation, veuillez inclure le formulaire d'acceptation et de décharge signé par le revendeur et le client ET la facture indiquant le montant prédéterminé du rabais d'échange. Une copie du formulaire de confirmation et de décharge peut être téléchargée du site Web de la promotion, à l'adresse www.hp.ca/fr/tradeinandsave

Livraison et cueillette

- Les produits échangés doivent être situés au Canada.
- Le client est responsable de la désinstallation du produit et doit préparer adéquatement l'échange pour l'expédition. HP paiera pour l'expédition et le recyclage de l'échange admissible au programme de recyclage des produits échangés. Certaines restrictions s'appliquent.
- Les imprimantes de bureau HP LaserJet et HP LaserJet couleur, les imprimantes laser de bureau d'autres marques que HP et les imprimantes à jet d'encre d'autres marques que HP pesant un maximum de 52 kg (115 lb) sont admissibles au programme d'échange, quel que soit leur état.
- Le participant a la responsabilité de supprimer toutes les données dans la mémoire du produit, y compris, sans toutefois s'y limiter, les renseignements personnels ou renseignements de santé, avant d'expédier le produit à HP dans le cadre du programme. En envoyant tout produit à HP, vous acceptez d'exonérer HP de toute réclamation relativement aux données stockées dans la mémoire du produit ou aux appareils de stockage de données dans le produit envoyé à HP, ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité, à la confidentialité et à la divulgation de ces données. HP ne peut être tenue responsable de la protection, de la conservation ou de la gestion de toute forme de données ou de renseignements contenus dans les produits

envoyés à HP ou à fournisseur de service de HP (y compris les disques durs, la mémoire vive, les disques CD-ROM ou autres dispositifs de stockage).

- Le client est responsable du coût de l'emballage d'expédition de l'appareil échangé.
- Une fois que le produit d'échange est livré, HP ne peut pas garantir et ne s'engage pas à être en mesure d'honorer toute demande de retour de produit ou de données ou d'information que pourrait contenir le produit.
- Toutes les cartouches d'encre, tous les supports et autres fournitures doivent être retirés des imprimantes avant l'expédition. Ils ne doivent pas être inclus dans le même emballage que le produit échangé. Pour en connaître davantage à propos du recyclage de produits HP, veuillez visiter le <http://www.hp.ca/recycle>
- Pour assurer la réception de la remise en argent ci-dessus, il est très important d'emballer adéquatement l'imprimante en suivant les directives d'emballage suivantes :
 - Emballez le ou les articles dans une boîte de carton rigide spécialement conçue pour l'expédition.
 - Utilisez du ruban d'emballage de 2 à 3 pouces de largeur. Nous déconseillons l'utilisation de ruban à masquer ou du ruban adhésif en cellulose. Appliquez du ruban sur les côtés, sur le dessus et en dessous de l'emballage pour vous assurer d'éliminer les rebords rugueux qui pourraient demeurer bloqués dans le mécanisme de traitement automatisé du courrier.
 - Fixez l'étiquette d'expédition prépayée à l'extérieur de l'emballage. Utilisez un morceau de ruban adhésif transparent pour recouvrir l'étiquette. Il est important d'utiliser notre étiquette d'expédition, car elle permet d'assurer le suivi et l'identification en plus d'augmenter la vitesse des retours.
- Tous les produits échangés envoyés au recyclage sont soumis au processus d'inspection et d'autorisation de HP au moment de leur réception et avant l'émission de toute remise.
- L'utilisateur final garantit que les produits échangés sont libres de tout privilège ou de charges, incluant les logiciels de tierces parties qui ne peuvent pas être transférés ou pour lesquels des redevances sont demeurrées en souffrance. L'utilisateur final indemniserà HP contre toutes réclamations ou pertes soutenues par HP résultant d'une brèche dans cette garantie.
- Les risques de perte pour le ou les produits échangés demeurent la responsabilité de l'utilisateur final jusqu'à la livraison au transporteur désigné de HP.
- La livraison des produits échangés au transporteur de HP sera finale et permettra le transfert du titre de tels produits à HP, libres de tout privilège et de toutes autres charges. Aucun produit échangé ne sera retourné au client, en tout ou en partie.
- Le titre du produit échangé passe à HP, soit au délégué aux remises recevant le crédit d'échange ou l'allocation de remise ou le transporteur de HP qui a ramassé le produit à échanger.
- HP se réserve le droit de retenir le paiement, et/ou de passer en revue toutes les réclamations qui exigent une enquête en raison d'activités douteuses.
- Tous les produits retournés dans le cadre de ce programme sont envoyés à un fournisseur de service de recyclage approuvé par HP. HP n'est pas responsable des données qui peuvent toujours se trouver dans la mémoire de l'appareil. S'il y a lieu, le client doit prendre les précautions nécessaires pour supprimer toutes les données de nature sensible des appareils retournés.

Réception et validation des échanges

- Les renseignements sur le produit échangé et la condition doivent correspondre à ce qui a été fourni à HP, conformément aux directives du programme. S'ils ne correspondent pas, HP se réserve le droit de retourner le produit échangé, dans la mesure du possible. Si le produit est retourné, le délégué aux remises sera responsable de tous les coûts liés à l'expédition.
- Les produits échangés pour le recyclage ne sont pas tenus d'être en état de fonctionner.
- Le demandeur garantit que les produits échangés sont libres de tout privilège ou de charges, incluant les logiciels de tierces parties qui ne peuvent pas être transférés ou pour lesquels des redevances sont demeurrées en souffrance. Le demandeur indemniserà HP contre toutes réclamations ou pertes soutenues par HP résultant d'une brèche dans cette garantie.
- Les risques de perte pour le ou les produits échangés demeurent la responsabilité de l'utilisateur final jusqu'à la livraison au transporteur désigné de HP.
- La livraison des produits échangés au transporteur de HP sera finale et permettra le transfert du titre de tels produits à HP, libres de tout privilège et de toutes autres charges. En cas d'acceptation de l'offre d'échange, le produit ne peut pas être retourné au client.
- HP n'est pas responsable de la perte, de la protection ou de l'entretien confidentiel de toute donnée se trouvant dans les produits échangés.

- Le titre du produit échangé passe à HP, soit au moment où le délégué aux remises reçoit le crédit d'échange ou l'allocation de remise ou au moment où le transporteur de HP a ramassé le produit à échanger.
- HP se réserve le droit de retenir le paiement, et/ou de passer en revue toutes les réclamations qui exigent une enquête en raison d'activités douteuses.

Erreurs de transmission

HP déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer de la précision des renseignements que vous recevez en relation avec votre produit échangé. Dans l'éventualité d'erreurs typographiques, d'imprécisions techniques, ou d'erreurs de prix ou d'omissions, HP se réserve le droit de les corriger dans les dix (10) jours civils suivant la réception de la preuve d'achat. Si HP corrige l'erreur, HP vous offrira les options suivantes : (1) procéder à la transaction en fonction de l'information corrigée; ou (2) annuler votre transaction.

Réclamations frauduleuses

La soumission de fausses réclamations pour bénéficier du programme aura pour effet de disqualifier les réclamations, de rendre le demandeur inadmissible à une participation future à un des programmes promotionnels de HP, et peut l'exposer à des poursuites civiles ou criminelles.

Modifications au programme ou résiliation

Ce programme est sujet à des changements ou à une résiliation en tout temps, sans préavis, de la part de HP. Toutes les transactions d'échange sont sujettes à l'approbation de HP Canada Cie.